

FAQ inscriptions

Je n'arrive pas à m'identifier :

Faire un « copier-coller » du mot de passe reçu par mail pour respecter la saisie des caractères (majuscules, minuscules, chiffres).

J'ai perdu mon mot de passe :

Cliquer sur « j'ai oublié mon mot de passe » et saisir votre mail : de nouveaux identifiants vous seront envoyés.

Je ne peux pas joindre de documents :

Vérifier la taille des documents (maximum 1Mo) et le format (Jpeg, Pdf ou Word).

J'ai validé mon dossier et souhaite modifier des informations ou des documents :

Une fois validé, il n'est pas possible d'apporter des modifications. Vous pouvez :

- Transmettre les modifications à l'adresse suivante : cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr

J'ai validé mon dossier, que dois-je faire ensuite ?

Consulter le calendrier de la sélection 2023-2024, disponible en téléchargement :

- En vous connectant sur le portail d'inscription en ligne,
- Sur votre boîte mail (une confirmation d'inscription vous a été envoyée suite à la validation de votre dossier).

Comment suis-je certain(e) que mon inscription est enregistrée ?

Vous recevrez un mail de confirmation avec un numéro de dossier

Quand saurais-je si ma candidature est retenue ?

La sélection se fait en plusieurs étapes :

- Si vous passez la première sélection, vous recevrez, en décembre, par l'ambassade de France de votre pays de présentation, un mail de convocation aux tests écrits. Ceux-ci se déroulent en janvier.
- Si vous êtes admissibles à l'oral, vous recevrez en mars, par mail, une convocation au test oral
- Si vous êtes admis à l'un des cycles, vous serez avisé par courrier de l'INSP de votre sélection au CIL/CIP/CiIRA début juin 2023